

# ET SI LA LOPPSI CENSURAIT WIKILEAKS ?

LE 15 DÉCEMBRE 2010 **BORIS MANENTI**

Avec l'instauration de la loi Loppsi 2, le gouvernement pourrait être tenté de faciliter le filtrage de sites tels que WikiLeaks. Retour sur le sujet avec Jérémie Zimmermann.

Avec l'instauration d'un filtrage généralisé du web, les sites comme WikiLeaks pourraient passer du statut d'indésirables à inaccessibles.

Alors que la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (**Loppsi**) revient à l'Assemblée nationale ce mardi 14 décembre, l'article 4 concentre toutes les attentions. Ce dernier instaure le filtrage de sites web. Un filtrage qui pourrait être étendu aux sites gênants pour le gouvernement, tels que WikiLeaks.

## La raison d'État

Dans le texte du projet de loi, il est question



***[d']empêcher toute connexion à des sites à caractères pédophiles répertoriés par les services de police***



Un blocage toutefois vierge de tout contrôle judiciaire.

Une fois instauré, un tel filtrage pourra sans difficulté être étendu. C'est du moins le postulat de **la Quadrature du net**. *“Une fois que la censure du net sera dans les mains du gouvernement, elle sera élargie à d'autres domaines comme la raison d'État”*, explique à OWNI le porte-parole du collectif, Jérémie Zimmermann.

Actuellement, le gouvernement se donne beaucoup de mal pour pousser WikiLeaks hors du territoire. *“La France ne peut héberger des sites internet qui violent le secret des relations diplomatiques”*, a **plaidé le ministre de l'Économie numérique, Éric Besson**, non sans être taxé de volonté de censure. A l'avenir, la Loppsi pourrait résoudre ce genre de “désagrément”...



## “L'extension du filtrage est déjà prévue”

Pour l'heure, le texte de loi prévoit que l'Office de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (**OCLCTIC**) dresse une liste noire de sites à filtrer. Liste transmise ensuite aux fournisseurs d'accès pour blocage des sites, sans jamais passer par une autorité judiciaire.

Mais "l'extension du filtrage est déjà prévue" , avance Jérémie Zimmermann, "notamment pour les jeux en ligne et pour les sites de téléchargement illégaux".

L'autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel) a **déjà obtenu des tribunaux** que les fournisseurs d'accès empêchent les internautes d'accéder aux sites de jeux "contraires à la législation en vigueur". Quant aux industries de la musique et du cinéma, **Nicolas Sarkozy leur a promis** d'"expérimenter sans délai les dispositifs de filtrage" . La société civile des producteurs phonographiques (SCPP) aurait même déjà mené **plusieurs expériences de filtrage...**

## I'll be your mirror

Rassurons-nous, même si un jour WikiLeaks devait être filtré, ses amis et partisans sauront tout mettre en œuvre pour poursuivre la diffusion de "leaks". Outre les échanges des documents confidentiels via les réseaux peer-to-peer, les Anonymous et autres internautes engagés ont la possibilité de créer une multitude de sites dits "miroirs". De tels sites permettent, même si le site originel est bloqué, de garder une version toujours accessible puisque abritée par des adresses différentes. Comme quoi, "le filtrage n'est jamais une solution..."; conclut Jérémie Zimmermann.

"Instaurer un filtrage du web, c'est ouvrir la porte à sa banalisation" , conclut Jérémie Zimmermann.



**Le filtrage n'est jamais une solution ; le filtrage c'est de la censure**



Illustrations CC FlickrR par **World of Good**

### PAUL

le 15 décembre 2010 - 16:41 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Et si le sujet du vote portait sur le déménagement de l'Office de lutte contre le blabla... du ministère de l'Intérieur vers Justice? Quoi?! On peut toujours rêver non...?*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### HARDCORE\_SPIRIT

le 15 décembre 2010 - 17:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*La France veut imiter la Chine au niveau censure*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### HITODAMA

le 17 décembre 2010 - 17:40 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*En fin de compte, c'est la suite logique d'un processus engagé depuis un moment. Et en y pensant, on peut se dire que s'est une bonne chose que cela se produise de cette façon. La France n'est pas la Chine et une telle exposition médiatique ne peut que garantir une forte résistance aux lois liberticides.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

4 pings

#LOPPSI 2 : ils viennent de tuer (aussi) la liberté d'expression « les échos de la gauchosphère le 16 décembre 2010 - 19:59

*[...] incontournables d'Owni ici et là. Et encore là. (Zut, là [...])*

Loppsi le 20 décembre 2010 - 1:40

*[...] de censurer des sites comme Wikileaks, qu'Éric Besson souhaite voir disparaître à tout pris (Owni.fr). On s'abaisse donc au rang de tous ses pays utilisant ce genre d'armement législatif, [...]*

Hashtable » Pendant que la province rigole, les députés s'amuse à Paris... le 22 décembre 2010 - 9:16

*[...] soft, avec contrôle poussé des informations sur les médias numériques, possibilité de censure sans passage par une autorité judiciaire, camouflage de sites pédopornographiques en lieu et place d'une poursuite des détenteurs de [...]*

Loppsi « Radek411's Blog le 20 juillet 2011 - 0:11

*[...] de censurer des sites comme Wikileaks, qu'Éric Besson souhaite voir disparaître à tout pris (Owni.fr). On s'abaisse donc au rang de tous ses pays utilisant ce genre d'armement législatif, [...]*